

conjonction de plusieurs facteurs : la renaissance de la vie de cour et l'influence de l'impératrice Eugénie, l'« invention » de la haute couture par l'Anglais Worth, qui se sert de la crinoline pour établir sa réputation auprès de sa clientèle étrangère, la presse de mode illustrée, alors florissante, et enfin les manufactures et les premiers magasins de confection qui, par une politique du bon marché, démocratisent des articles atteignant ainsi toutes les couches de la société. Les « petites couturières » ont désormais à leur disposition des modèles et des patrons qu'elles exécutent rapidement pour leur clientèle grâce à la machine à coudre, largement répandue.

Dès 1815, les robes ont subi un long processus de transformation : la ligne de taille, qui était sous la poitrine, retrouve insensiblement sa place naturelle ; simultanément, la jupe s'arrondit et se gonfle, grâce à plusieurs jupons superposés et empesés. Devenus trop inconfortables, ils sont remplacés par la première ébauche de la crinoline, c'est-à-dire par un jupon renforcé de crin. Au milieu du siècle, poursuivant sa croissance, la jupe se charge de volants, son diamètre s'élargit encore. Apparaît alors la crinoline telle que l'histoire l'a fait connaître, jupon de toile renforcé de cercles en fanons de baleine. Un progrès décisif est la création de la cage (1856-1858), qui substitue l'acier aux baleines, permettant de donner une plus grande envergure au jupon. La cage est constituée de cerceaux métalliques superposés et reliés entre eux par des cordons, le dispositif est ainsi allégé au maximum. Si la crinoline se répand des steppes russes au Far West, c'est parce qu'elle n'est pas seulement une manifestation de mode, elle représente un incontestable progrès : le poids de la jupe et des jupons est supporté par des cerceaux dont le diamètre reste constant, autorisant une démarche déliée et plus rapide, d'un curieux effet dû au balancement des jupes. Elle impose aussi définitivement le port des pantalons féminins en sous-vêtements. Mais ses inconvénients sont nombreux : les robes, atteignant deux mètres et plus de diamètre, nécessitent des dizaines de mètres de tissu pour leur façon ; en outre, elles donnent prise au vent et compliquent tous les gestes de la vie quotidienne, jusqu'à provoquer des accidents mortels, aussi son ampleur est-elle peu à peu reportée à l'arrière, puis des demi-crinolines apparaissent, annonçant son abandon définitif à la veille de 1870.

Pourtant, la crinoline n'était que la modernisation du vertugadin et des paniers. Lorsque au XVI^e siècle les jupes s'élargissent, elles sont soutenues par le vertugadin, ou garde-infante, d'origine espagnole : en grosse toile armée de cercles d'osier, en cône très prononcé, raide et sans grâce. Les Français l'assouplissent en nouant sous la toile, entre le vertugadin et la jupe, un bourrelet, le hausse-cul, qui répartit harmonieusement les plis de la jupe. Avec le reflux de la mode espagnole au XVII^e siècle, le vertugadin est moins prisé en France. Vers 1710, il revient transformé d'Angleterre, avec les robes volantes, sous le nom de panier. L'aspect de celui-ci se modifie au long du XVIII^e siècle, ainsi que ses dimensions. D'abord en coupole, il s'aplatit devant, se divise en deux petits paniers attachés à la taille et devient même pliant pour plus de commodité. Comme la crinoline qui engendre la tournure, ou cul-de-Paris ou encore strapontin, le panier engendre à partir de 1780 le cul postiche. À cent ans de distance, le processus évolutif est le même : les plis de la robe sont rassemblés sur les reins en drapés, pour donner d'une nouvelle silhouette.

L'ultime avatar de la crinoline est le jupon en crin de Nylon, qui soutient les jupes rondes et longues lancées par le couturier Christian Dior avec le new-look en 1947. Crinoline et new-look commencent dans la nostalgie des modes passées. Plutôt que l'architecture nervurée du Crystal Palace (Londres, 1851), la crinoline évoque la robe à panier, associée à la douceur de vivre du XVIII^e siècle, et le new-look renvoie à la crinoline, synonyme de la « fête impériale ». À l'alibi médical dont tenta de se prévaloir le corset, la crinoline n'oppose que le pur caprice et le goût du changement. Corset et crinoline sont de nature antinomique : le corset, coercitif, est trompeur, alors que le panier et la crinoline s'écartant délibérément du corps sont créateurs de formes et de rêves.

RENÉE DAVRAY-PIÉKOLEK

CRINOZOAIRES

PÉLIMATOZOAIRES 17-671 b

CRIPPS STAFFORD (1889-1952)

GRANDE-BRETAGNE - Vie et institutions politiques 10-609 b

CRIQUE, métallographie

Les criques de surface sont la conséquence du retrait des lingots. Le lingot se décolle de la lingotière, là où la croûte solidifiée est devenue assez épaisse pour ne plus se trouver appliquée élastiquement sur la paroi par la pression du métal encore liquide. Le lingot est transitoirement suspendu aux zones d'adhérence au voisinage desquelles la croûte encore relativement mince et fortement tendue peut se déchirer. Des criques interdentriques apparaissent fréquemment dans les lingots. Par forgeage, elles ne se resoudent pas nécessairement mais prennent sous l'effet du corroyage une disposition fibreuse accentuée.

Des criques (ou petites fissures) apparaissent quelquefois sur les pièces usinées par coupe du métal, à la suite d'une trempe superficielle. La pièce et l'outil étant mal lubrifiés, la pièce peut s'échauffer localement et se refroidir brutalement à la reprise de lubrification. À la suite d'une mauvaise accommodation plastique du métal, les pièces embouties présentent parfois des criques. Celles-ci peuvent apparaître par fatigue du métal.

ALAIN LE DOUARON

ACIER (technologie) 1-173 a

CRIQUE

INVASIONS BIOLOGIQUES
MIGRATIONS ANIMALES 15-127 a
ORITHOPTÉROÏDES ET DERMAPTÉROÏDES 17-32 b
VARIATION (biologie) 23-312 c

CRISE BANCAIRE

ÉCONOMIE - Économie de la banque 7-810 b
JAPON - L'économie contemporaine 12-760 b

CRISE BOURSIÈRE ou KRACH

CORÉE 6-476 c
CRISES ÉCONOMIQUES 6-701 a, 703 a, 704 b, 709 a, 710 a
GREENSPAN (A.)
INSTABILITÉ FINANCIÈRE 12-183 c, 185 b, 186 a
KOWÛT 13-202 a

CRISE DE 1929

AGRICOLLES (ORGANISATIONS) 1-581 b
ALLEMAGNE - Allemagne moderne et contemporaine 1-918 b, 920 a
AUSTRALIE 3-450 a
BELGIQUE - Histoire 3-943 a
BRÉSIL - La conquête de l'indépendance nationale 4-481 a
BRÉSIL - Le Brésil contemporain 4-485 b
CRISES ÉCONOMIQUES 6-697 b, 701 b
ÉTATS-UNIS - Histoire 8-783 a
FINLANDE 9-410 a
FRANCE - Économie 9-826 b
GRANDE-BRETAGNE - Histoire 10-591 a
HOOVER (H. C.)
INSTABILITÉ FINANCIÈRE 12-185 b
JAPON - Histoire 12-748 c
MACDONALD (J. R.)
MÜLLER (HERMANN)
NEW DEAL 16-163 a
NORVÈGE 16-322 a
OR (économie et finances) 16-899 a
SPÉCULATION 21-476 b
STERLING (LIVRE) 21-618 a
SUÈDE 21-782 b
TCHÉCOSLOVAQUIE 22-180 b

CRISE D'ÉPILEPSIE

ÉLECTROPHYSIOLOGIE 8-68 a
ÉPILEPSIE 8-467 a, 470 b
NEUROLOGIE CLINIQUE 16-114 a

CRISES ÉCONOMIQUES € 6-697

AGRICOLLES (ORGANISATIONS) 1-580 c
ALGÈRE 1-789 c
ALIMENTATION - Économie agro-alimentaire 1-841 a
ALLEMAGNE - Allemagne moderne et contemporaine 1-911 a, 918 b, 919 a
ALLEMAGNE - République démocratique allemande 1-932 b
AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE GÉOGRAPHIQUE 2-46 b
ANTICIPATIONS 2-566 c, 569 b
ARGENTINE 2-917 b
BELGIQUE - Histoire 3-940 a, 941 a, 943 a
BRÉSIL - La conquête de l'indépendance nationale 4-481 a, 482 b
BRITANNIQUE (EMPIRE) 4-525 a
BULGARIE 4-627 b
CAPÉTIENS 4-908 a
CAPITALISME 4-919 a
CARAÏBES (AIRE DES) 4-933 a
CARTEL DES GAUCHES
CHANGE - Les régimes de change 5-324 a
CHANGE - Le système monétaire européen 5-322 b
CHILI 5-440 a
CORÉE 6-476 c
CRIMINOLOGIE 6-695 a
CUBA 6-847 a, 849 a, 857 b
ÉCOLOGISTE (MOUVEMENT) 7-777 c
ÉCONOMIE - Analyse macroéconomique et politiques économiques 7-793 b
ÉCONOMIE - Économie sociale 7-808 b
ÉCONOMIE - Histoire de la pensée économique 7-791 b
ÉGYPTE DEPUIS L'ISLAM - L'Égypte républicaine 7-1002 a
EUROPÉENNE (UNION) - Communauté européenne 9-7 b
F.M.I.
FRANCE - Économie 9-831 b
FRANC FRANÇAIS 9-695 c, 696 c
GHANA 10-341 a
GRANDE-BRETAGNE - Histoire 10-591 a, 595 a

ITILFERDING (R.)
HONDURAS 11-514 a
HONG KONG 11-520 c
INDONÉSIE - L'Indonésie au XX^e siècle 12-49 a
INSTABILITÉ FINANCIÈRE 12-183 c, 186 a
INTERNATIONALISME (RELATIONS) 12-288 a
IRAN 12-420 c
ITALIE - La vie politique depuis 1945 12-634 a
ITALIE - L'économie contemporaine 12-646 a
JAMAÏQUE 12-692 b
JAPON - L'économie contemporaine 12-759 c
JUGLAR (C.)
LIBAN 13-549 b
LIBYE 13-595 b
LORRAINE 13-858 c
MADAGASCAR 14-82 a
MARSEILLE
MEXIQUE 15-43 a, 44 b, 54 a
NORD-PAS-DE-CALAIS (région) 16-295 b
O.T.A.N. 17-64 a, 65 a
PAKISTAN 17-183 b
PANAMA 17-304 c
PARAGUAY 17-341 b
PAYS-BAS 17-545 b, 549 a
PRODUCTION ET SURPRODUCTION 18-942 a
RÉPUBLICAIN (TROISIÈME) 19-740 b
RUSSIE (FÉDÉRATION DE) - Les années Eltsine 20-359 c
SEN (A. K.)
SRI LANKA 21-550 b
STALINE ET STALINISME 21-564 a
STERLING (LIVRE) 21-618 b, 619 b
SUÈDE 21-783 b
TANZANIE 22-128 a
TCHÉCOSLOVAQUIE 22-180 b
TURQUIE 23-108 a
U.R.S.S. - Économie 23-224 c
VICTORIENNE (ÉPOQUE) 23-511 a
ZAMBIE 23-934 a

CRISPI FRANCESCO (1818-1901)

Établi à Naples en 1845, comme avocat, Francesco Crispi est tout d'abord un patriote conspirant contre les Bourbons pour l'indépendance de la Sicile. Membre du Comité de guerre lors de la révolution de Palerme (1848), il est chassé par la réaction et se réfugie en Piémont, où il collabore au journal de gauche *La Concordia*. Expulsé de Turin après l'insurrection de Milan (1853), il commence une vie errante de prosaïte, à Malte, à Londres, à Paris (1858), au Portugal. Républicain unitariste, disciple de Giuseppe Mazzini, il combat la « guerre royale » franco-sarde contre l'Autriche et place son espoir dans une insurrection nationale italienne. Il prend part à l'éphémère soulèvement de Sicile (juill.-août 1860) et contribue de manière décisive à vaincre les hésitations de Garibaldi à se lancer dans l'« expédition des Mille ». Secrétaire d'État à la Dictature garibaldienne, il est le conseiller politique du mouvement et il s'efforce d'organiser l'administration de l'île, dont il entend faire repousser l'annexion par le Piémont jusqu'à l'accomplissement de l'émancipation italienne. Violentement hostile à Cavour et aux modérés, député de la gauche au Parlement national (1861), Crispi, tout en demeurant dans l'opposition aux gouvernements de la droite historique, se détache avec éclat de Mazzini pour se rallier à la monarchie de Savoie, seule capable, selon lui, d'opérer l'unification politique et morale de la Péninsule. Sa carrière d'homme d'État commence avec l'avènement au pouvoir de la gauche (mars 1876). Président de la Chambre, puis ministre de l'Intérieur (27 déc. 1877), Crispi rencontre Bismarck à Bad Gastein et se déclare partisan d'une alliance italo-allemande dirigée contre la France. Accusé de bigamie, il doit se démettre le 7 mars 1878. Il revient au gouvernement, dans le cabinet d'Agostino Depretis, à qui il succède, le 7 août 1887. Son action se développe au cours de ses deux présidences du Conseil : 7 août 1887-31 janvier 1891 et 15 décembre 1893-1^{er} mars 1896. Caractère orgueilleux et autoritaire, Crispi est un nationaliste, imbu de grandeur et de prestige. Ardent défenseur de la Triplice, il vise à évincer la France du bassin de la Méditerranée. Militariste, il lance l'Italie dans le colonialisme africain et, par le traité d'Ucciali (2 mai 1896) pense avoir établi un protectorat sur l'Éthiopie. Dans le domaine économique, Crispi soutient le protectionnisme et déclenche avec la France, en 1887, une ruineuse guerre douanière. Il se laisse entraîner par le ministre Magliani dans une politique de « finance allègre » qui ramène un lourd déficit, tandis que la crise de 1887-1893 détruit le système bancaire. Crispi renforce la structure autoritaire de l'État, n'accordant qu'un modeste élargissement du droit de suffrage pour les élections communales et provinciales (1888). Il refond l'administration judiciaire (code pénal Zanardelli, 1889) et soumet les institutions de bienfaisance à la tutelle administrative. Violentement attaqué par l'opposition pour sa « mégalomanie », éclaboussé par le scandale de la Banque romaine (1892-1893), Crispi se pose en défenseur de l'ordre établi. Il réprime avec brutalité les émeutes socialistes de la Sicile et de la Lunigiana par des lois d'exception (1893-1894). L'impérialisme de Crispi, qui vise à transformer le protectorat éthiopien en annexion, provoque la dénonciation du traité d'Ucciali par le négus Ménélik (févr. 1893). La relation